

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

Sigles : LIT904F/LIT833K

Trimestre : Hiver 2019

Titre : Problème de sociologie littéraire : Le  
conflit des codes

Professeure : Lucie ROBERT

### Objectifs

Dans *Littérature et circonstances*, Gilles Marcotte affirme que tout écrivain doit se confronter aux grandes œuvres de la tradition littéraire pour trouver sa voie. C'est pour rendre compte des modalités de cette confrontation qu'André Belleau a, par la suite, développé la notion de *conflit de codes*. S'inspirant des travaux de Mikhaïl Bakhtine, Belleau propose ainsi une réflexion nouvelle sur le vieux problème de l'imitation et de l'innovation, sur les relations entre l'appareil et la norme, entre une littérature nationale et une autre. S'inscrivant dans cette problématique générale, le présent séminaire est orienté avant tout vers le repérage et l'analyse du conflit des codes dans les textes littéraires. Il a ainsi pour objectifs :

- a) de définir la notion de *code* en littérature et la situer en relation aux notions concurrentes de *norme* et de *modèle*, dans le cadre général d'une théorie du *champ* et de l'*institution* littéraire ;
- b) d'isoler les principaux paramètres par lesquels se reconnaissent de tels codes dans un texte donné (la bibliothèque imaginaire, l'alternarré, la carnavalesque, etc.) ;
- c) de développer une méthode d'analyse qui permette de saisir l'expression du *conflit des codes* dans le mouvement de l'écriture ;
- d) de transférer ces savoirs aux sujets de recherche des étudiantes et des étudiants.

### Contenu

La notion de code agit comme une médiation entre le texte singulier et la société. Le conflit des codes représente ainsi la manière dont s'affrontent, dans le texte, les valeurs sociales (la tradition littéraire, les systèmes de normes, rhétoriques ou génériques) et les nécessités de la création (faire du neuf en transformant du vieux). Dans le cadre du séminaire, les étudiants sont invités à travailler le conflit de codes dans le corpus de leur mémoire ou de leur thèse (ou de tout autre cas qui les intéresse) et d'analyser la manière dont l'écrivain joue de la tradition littéraire soit pour s'y rattacher, soit pour s'en démarquer.

Le séminaire repose ainsi sur une *methodologie* de l'analyse du texte littéraire. Dans ce cadre, nous procéderons par une série d'études de cas, mettant l'accent sur l'une ou l'autre des notions particulières qui désignent les traces que laisse le conflit des codes dans un texte donné. Ces divers cas seront regroupés selon les catégories suivantes :

- a) La représentation de la littérature : la *figure de l'écrivain* (et des configurations variables qui peuvent faire intervenir le professeur, l'étudiant, le journaliste, l'acteur, l'institutrice ou la secrétaire), la *figure de l'écrit* (le livre, le journal, la lettre ou le mémo), la *bibliothèque imaginaire*.
- b) Les stratégies rhétoriques : l'*alternarré*, qui révèle les options narratives rejetées ; la *mise en abyme*, qui reproduit en miroir l'acte d'écriture ; la *carnavalisation*, qui inverse des valeurs et pervertit des discours sur le mode du comique ; l'*intertextualité* et le *recyclage*, qui réutilisent des configurations discursives déjà disponibles. Pour les corpus plus anciens, nous aborderons au besoin les questions relatives aux règles de *prosodie*, à la *versification* et aux *personnages codés*.
- c) Le choix des genres : l'*hybridation*, qui mélange les genres ; la *déconstruction*, qui les décompose ; l'*adaptation*, qui transforme un texte premier en un texte second.
- d) Les transferts linguistiques : la *traduction*, où un code est transféré dans un autre ; le *français fictif*, où se construisent des langues imaginaires ; l'*hétéroglossie*, où se rencontrent les langues étrangères, mais aussi l'*écriture* et l'usage qu'elle fait de la tradition orale.

Les analyses réalisées à partir de ces notions serviront de point de départ à une réflexion plus large concernant le travail créatif, la manière dont les écrivains eux-mêmes réfèrent constamment à la littérature déjà là, ne serait-ce que pour en disposer. La mise en commun des analyses permettra de *caractériser* les conflits de codes et le mode de leur résolution ; d'*historiciser* les types de conflits de codes ; de *saisir les enjeux culturels* particuliers à certains de ces conflits ; de comprendre la *nature du canon littéraire*, mais du point de vue de l'écrivain. En effet, à travers ces conflits de codes apparaît un corpus de référence très restreint, repris d'une œuvre à l'autre, constamment réactivé par l'écriture. Il s'agit là des plus grands classiques de la littérature occidentale, car ce sont les écrivains eux-mêmes qui ont procédé à leur canonisation.

## Travaux

Les travaux étudiants seront définis au début du trimestre : ils pourront être liés au projet de mémoire ou thèse de chacune et chacun et ils pourront aisément déborder de l'étude des littératures québécoise et française. Les modalités de travail seront rigoureusement celles d'un séminaire, c'est-à-dire que chaque catégorie sera abordée à travers l'analyse des textes. Aussi les étudiantes et les étudiants devront-ils prévoir plusieurs interventions orales, selon ce que propose leur corpus. Il ne s'agit donc pas d'exposés au sens strict, mais, chaque fois, d'une étude de cas, quand le cas s'y prête. Les modalités pédagogiques visent ainsi d'abord la mise en commun (présentation et discussion) des travaux réalisés par les participants. Un calendrier de ces présentations sera établi chaque semaine, au cours du trimestre, selon les besoins et selon les cas. La présence aux séances est donc requise.

Le trimestre se clôt sur un travail écrit qui analyse le conflit des codes, tel qu'il se présente dans une œuvre donnée. Il s'agit d'un travail de synthèse, entre quinze et vingt pages, qui repose sur les analyses effectuées au cours du séminaire, mais qui les réorganise en fonction d'une problématique unifiée et qui approfondit, au besoin.

Les critères d'évaluation sont les suivants : respect des exigences et des consignes, pertinence de la problématique, maîtrise des éléments méthodologiques, rigueur de la démonstration, qualité de la langue. Il n'y a pas de pondération particulière à chacun de ces points : c'est l'effet d'ensemble qui prime. La note est globale et, conformément au

règlement de l'UQAM, elle est littérale et non chiffrée. Les travaux devront être exclusifs à ce cours. Vous êtes priés de respecter les échéances ou de justifier tout retard. Veuillez noter que je n'accepte pas les travaux remis en version électronique.

N.B. Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Module et le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.

N.B. : Les étudiants, étudiantes qui le désirent peuvent récupérer leurs travaux de fin de session en remettant au professeur une enveloppe préadressée et préaffranchie.

Mon bureau est au J-4815. On peut me rejoindre par courriel à [robert.lucie@uqam.ca](mailto:robert.lucie@uqam.ca).

## Bibliographie

### Ouvrages obligatoires :

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, « Tel », 1975.

BELLEAU, André, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, [2016].

### Ouvrages recommandés :

Une bibliographie plus détaillée, composée d'articles et de chapitres de livres, sera fournie à la première séance.

BELLEAU, André, *Le romancier fictif*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, « Genres et discours », 1980 ; réédition : Québec, Nota Bene, 1999.

DOZO, Börn-Olav, Anthony GLINOER et Michel LACROIX [dir.], *Imaginaires de la vie littéraire. Fiction, figuration, configuration*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. Voir aussi les autres travaux du GREMLIN sur [legremlin.org](http://legremlin.org).

GENETTE, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, « Points », 1982.

RABAU, Sophie, *L'intertextualité*. Introduction, choix de textes, commentaires, vademecum et bibliographie par Sophie Rabau, Paris, Garnier-Flammarion, « Corpus », 2002.

ROBERT, Lucie, « Retour sur la notion de “conflit des codes” ». 2015. Audio. En ligne sur le site de l'Observatoire de l'imaginaire contemporain.

<<http://oic.uqam.ca/fr/communications/retour-sur-la-notion-de-conflit-des-codes-0>>.

Je travaillerai, pour mes exemples, à partir de deux romans, *Illusions perdues* d'Honoré de Balzac et *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Je vous en recommande donc la lecture. Le roman de Balzac est dans toutes les collections de poche ; celui de Chauveau peut être téléchargé du site de BAnQ ou de celui de la *Bibliothèque électronique du Québec. Collection Littérature québécoise*.